



S'Engager Vers l'Emploi



OBJECTIFS

Objectif général :

- Proposer un accompagnement social et professionnel, adapté à chaque personne, dans le cadre de la construction d'un parcours pour une montée en compétence(s) et/ou qualification, afin de favoriser l'accès à l'emploi à l'issue de la formation.

Objectifs pédagogiques :

- Définir et/ou valider le projet professionnel et le plan d'action nécessaire à sa réalisation pour un accompagnement personnalisé.
- Permettre la découverte des métiers en tension sur le territoire à travers l'offre de formation qualifiante disponible et les entreprises partenaires (immersion(s) en plateau(x) technique(s) et en entreprise(s)).
- Permettre le développement des compétences clés pour un parcours sécurisé vers la qualification et l'emploi, par des certifications ciblées de façon individualisée (CléA, Voltaire, PIX, TCF, SST, etc...)
- Assurer la sécurisation du parcours de chacun en termes d'accès prioritaire aux formations qualifiantes ou offres d'emploi et/ou l'alternance voire contrats aidés en lien avec France Travail/Mission Locale/CAP emploi/Conseils départementaux selon le statut du candidat.

PUBLICS ET PRÉREQUIS

Public : Dans le cadre des obligations de service public du SIEG S'Engager Vers l'Emploi, l'AFP2i s'adresse à tous les demandeurs d'emploi et/ou salariés précaires peu qualifiés en priorité (Inscrits ou non à France Travail).

Conditions d'accès : remplir les conditions administratives des conditions d'indemnisation selon le statut de de chaque personnes et s'engager à ne pas interrompre la formation, hors accès à une formation qualifiante et/ou emploi le cas échéant (attestation employeur engagé).

Prérequis : aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Parcours personnalisé après le SAS de positionnement permettant d'établir les attentes et les besoins de connaissances et/ou de compétences à la réalisation du projet. Chaque participant pourra bénéficier d'un suivi personnalisé ponctué d'ateliers collectifs, de temps d'autoformation en centre et de Formation Ouverte et A Distance à domicile et/ou dans un tiers-lieu référencé par l'AFP2i (selon besoin le prêt d'ordinateur est possible).



INDICATEURS DE RÉUSSITE



Territoires concernés : Arrageois / Temois

(59 apprenants évalués)

- 93% de satisfaction générale.
- 92% des apprenants estiment que les objectifs fixés lors de la signature du contrat ont été atteints ou partiellement atteints.
- 83% des apprenants ont obtenu au moins une certification au cours de leur formation.

CALENDRIER

03 février 2026 au 24 juillet 2026

RIC :

- Mardi 9 décembre 2025 à 9h30
- Mardi 16 décembre 2025 à 9h30
- Mardi 6 janvier 2026 à 9h30
- Mardi 13 janvier 2026 à 9h30

DURÉE

Durée totale :

- 70h à 840h en centre
- 280h de mise en situation professionnelle sur plateaux techniques et immersions (175h d'immersions en entreprise minimum)

Durée hebdomadaire : 30h temps plein

LIEU(X)

Antenne AFP2i Bapaume

44 bis Rue de la République, 62450 Bapaume

TARIFS ET/OU FINANCEMENTS

Prise en charge possible dans le cadre du SIEG S'Engager Vers l'Emploi du Conseil Régional des Hauts-de-France.



CONTACTS

Indemnisation : Sylvie MILLE

- sylvie.mille@afp2i.fr - 03 21 51 17 15

Coralie DEMOILLER,

- claudie.delzenne@afp2i.fr - 06 33 70 02 53

AFP2i

Atelier de Formation Personnalisée
et d'Insertion Individualisée

Siret : 401 445 812 000 35 | afp2i@afp2i.fr | 03 21 51 17 15

Siège : 2 Rue Gustave Eiffel,
62000 Arras - BP 20233 - 62004 Arras Cedex

www.afp2i.fr

CONTENUS

1. Assister à une réunion d'information collective AFP2i Compétences Clés pour S'engager Vers l'Emploi et/ou entretien d'accord individuel sur rendez-vous avec son référent unique de parcours Compétences Clés pour S'engager Vers l'Emploi et signer le contrat d'engagement formation en remplissant les conditions administratives d'indemnisation possibles selon le statut de la personne.

2. SAS positionnement Compétences Clés pour S'engager Vers l'Emploi (60h/2 semaines)

- Positionnement compétences clés/CléA diagnostic mobilité/santé/logement.
- Positionnement et accompagnement e-démarches
- Dossier d'indemnisation
- Atelier découverte APP compétences clés
- Atelier Apprendre à apprendre

3. Formation individualisée à raison de 30h hebdomadaire en centre (le temps partiel est possible sur dérogation selon statut ou problématique argumentée).

- 14h hebdomadaire développement des compétences clés y compris savoir de base en FLE et CléA dont 3h30 voire 7h en FOAD
- 7h hebdomadaire Atelier numérique (PIX, CléA numérique, PCIE ou e-démarches selon besoin personnalisé)
- 7h hebdomadaire Fabrique Numérique et/ou S'engager Vers l'Emploi (forum, immersion(s) en entreprise, médiation emploi, simulation d'entretien y compris digital, outils France Travail, emploi store...)
- 7h hebdomadaire, je découvre les métiers (plateaux techniques, Cité des métiers, village des métiers...)*
- 3h30 Apprendre à Apprendre y compris par le digital learning
- 3h30 savoir être/Soft skills (certification apprenant agile APP etRECTEC)

* plateaux techniques AFP2i (commerce, nettoyage industriel, métiers du numérique...)

ACCESSIBILITÉ

Possibilité de mise en place d'une prestation d'accompagnement
Réfèrent handicap : handicap@afp2i.fr

VALIDATION

Modalités d'évaluation :

- SAS Positionnement Initial
- Evaluation intermédiaire et finale.

Certifications possibles selon le profil :

- CléA, CléA numérique, CléA management, PIX, PCIE, SST, TCF, Voltaire, Apprenant agile, compétences validées France Travail.

Autre(s) validation(s) à la sortie de la formation :

- Attestation de compétences AFP2i
- Attestation de fin de formation AFP2i



INSCRIPTION

Adresse mail : inscription@afp2i.fr

Fiche inscription :

<https://www.afp2i.fr/page-503/inscription>



Date de mise à jour : 28 janvier 2026